

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAISY AH SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE

Terminus 81, lot 8 : Ilot : 237, Section : RS, Parcelle :
1028, Lot 8, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAISY AH SARL »

Objet :

- Fournitures médicales
- Services médicaux et esthétiques
- Import et export
- Services médias et publicité
- Commerce général, Divers
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
Terminus 81, lot 8 : Ilot : 237, Section : RS, Parcelle :
1028, Lot 8, Ilot 237

Dirigeant(s) M GHANDOUR ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05366 du 16/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36952/GTCA/RC/2023 du 16/05/2023

